

## Communiqué de Presse

**Recommandations du rapport Houben et mesures préconisées par le Département de la Santé**

# L'Hôpital du Valais applique les premières mesures et prépare son projet médical

**Sion, le 2 avril 2014 – A l'occasion de la présentation du rapport du Prof. Jean-Jacques Houben, Mme la Conseillère d'Etat, Esther Waeber Kalbermatten, s'est prononcée en faveur du renforcement de la médecine hautement spécialisée (MHS) et demande de prendre 5 mesures pour améliorer la chaîne de soins.**

Le Conseil d'Administration et la Direction générale prennent acte des faiblesses relevées par l'expert et s'engagent à mettre en œuvre les 5 mesures formulées par la Conseillère d'Etat.

La majorité d'entre-elles sont réalisées ou en cours :

- La convention avec le CHUV est strictement appliquée. Depuis janvier 2014, les 9 cas chirurgicaux de patients relevant de la médecine hautement spécialisée (MHS) ont été soumis au chef du service de chirurgie viscérale du CHUV. Avec la mise en place du système de visioconférence, tous les cas de patients valaisans concernant la chirurgie MHS sont désormais discutés lors de colloques multidisciplinaires avec les spécialistes du CHUV. Les plans thérapeutiques et leur suivi y sont déterminés.
- Le comité de pilotage médical multidisciplinaire est constitué.
- Les postes pour renforcer la MHS sont mis au concours.
- Le service d'anesthésie et de réanimation s'adapte aux exigences de la MHS en se spécialisant par secteur d'activités.
- L'Hôpital du Valais poursuit son projet de concept d'établissement par le développement d'un projet médico-soignant intégrant la MHS et visant à fédérer l'ensemble de ses collaborateurs. Ce processus trouvera son aboutissement d'ici la fin 2014.

Il reste à définir précisément les itinéraires cliniques des patients ainsi que l'organisation du suivi des indicateurs sur l'activité de la MHS.

Des discussions ont lieu de longue date avec les Hôpitaux Universitaires (CHUV, Inselspital, HUG) pour préciser les modalités de coopération dans le cadre de la MHS. Elles devraient permettre d'établir un bilan sur les premiers résultats de cette coopération d'ici fin 2014.

Par ailleurs, la Direction générale est en train de préparer des mesures pour garantir que les développements liés à la MHS ne se feront pas au détriment des autres missions de l'Hôpital du Valais.

Afin que cette démarche soit la plus aboutie possible et à la hauteur des attentes de l'Etat et de la population valaisanne, le Conseil d'administration et la Direction générale ont souhaité prolonger le délai initialement prévu pour présenter un plan d'actions concret. La conseillère d'Etat a été dûment informée de cette décision.

Les premiers éléments seront par ailleurs présentés à la Commission d'Enquête Parlementaire (CEP) dont les travaux vont débuter prochainement. Les représentants de l'Hôpital du Valais se tiendront à disposition de la CEP pour transmettre tous les éléments utiles au bon déroulement de l'enquête.

Annoncée pour fin mars, la conférence de presse prévue sera donc reprogrammée ultérieurement.

## **Contact**

En cas de besoin, vous pouvez vous adresser à :

Florence Renggli, Cheffe de la communication et porte-parole

T : 027 603 67 00, [florence.renggli@hopitalvs.ch](mailto:florence.renggli@hopitalvs.ch)